

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500
Montréal (Québec) H3C 0B4
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600

fasken.com

Jean-Philippe Therriault

Ligne directe / Télécopieur +1 514 397 5103
jtherriault@fasken.com

Le 29 septembre 2026

PAR SDÉ

Me Johanne Skelling
Secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100, Case postale 43
Montréal (QC) H2Z 1W7

Objet : Dossier : R-4333-2026
HQD - Demande du Distributeur relative à la fixation des tarifs centres de données et pour usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs

Chère Consœur,

La Coalition a pris connaissance de la correspondance déposée par le Distributeur (B-0083) concernant le calendrier d'audience fixé par la Régie le 25 septembre 2026.

La Coalition s'en remet à la Régie quant à l'établissement du calendrier d'audience. Ceci étant, considérant le début imminent de l'audience et l'importance des questions soumises à la Régie, la Coalition est d'avis qu'il ne serait ni dans l'intérêt du dossier ni dans celui des participants de faire droit à la demande du Distributeur visant à « réduire les délais d'audience ». Une telle mesure risquerait de compromettre la capacité des intervenants à présenter pleinement leurs observations sur des enjeux importants.

En effet, suivant la correspondance de la Régie du 25 septembre dernier (A-0034), le témoin principal de la Coalition a été libéré suivant le calendrier fixé par la Régie. Le témoin n'a pas, dans ce contexte, été préparé.

Par ailleurs, la Coalition note, quant à l'iniquité soulevée par le Distributeur, que celui-ci est en possession de la position détaillée de la Coalition à ce sujet depuis mars 2026, dans le cadre du dossier R-4307-2025.

Enfin, la Coalition souhaite faire remarquer à la Régie que dans sa planification d'audience, elle prévoyait 15 minutes de contre-interrogatoire pour le panel 1 du Distributeur, toutefois celui-ci n'apparaît pas au calendrier d'audience. La Coalition souhaite contre-interroger le panel 1 pour une durée de 45 minutes.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère Consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Jean-Philippe Therriault

JT/dd